



EMBARGO AU MARDI 13 NOVEMBRE A 17H00

Cérémonie 2007 de remise des titres ES de l'Ecole supérieure du Canton de Neuchâtel

Plus de 150 diplômes décernés

Le Département de l'éducation, de la culture et des sports communique :

La cérémonie de remise des titres 2007 de l'Ecole Supérieure du canton de Neuchâtel s'est tenue mardi 13 novembre 2007 à Colombier en présence de la conseillère d'Etat Sylvie Perrinjaquet, cheffe du DECS. A cette occasion, 153 diplômes ont été décernés à des étudiantes et étudiants ayant passé avec succès les diverses épreuves requises pour l'obtention du titre.

Sept domaines de formation dans le canton de Neuchâtel

Les étudiants ont fréquenté les cours pendant deux ans à plein temps ou durant trois à quatre ans en cours d'emploi. Les matières enseignées permettent, sur la base des compétences professionnelles déjà acquises, d'approfondir et de développer les compétences « métier » ; elles apportent également un précieux bagage en gestion d'entreprise. Les cursus requièrent 1.500 à 2.000 heures de formation sur les bancs d'école et probablement autant voire plus en travail personnel. Les nouveaux diplômés, désireux de progresser dans leur carrière professionnelle, peuvent ensuite exercer des activités impliquant de plus grandes responsabilités, occuper des fonctions d'encadrement ou créer une entreprise.

Le canton de Neuchâtel offre des filières de formation dans les sept domaines suivants : technique, informatique de gestion, analyse biomédicale, économie d'entreprise, technique du bâtiment, éducation de l'enfance et droguerie.

Titres délivrés en 2007

A l'exception des droguistes ES, dont la cérémonie se déroule traditionnellement à une autre période de l'année, tous les titres ES délivrés par les filières ES neuchâteloise l'ont été lors de la cérémonie du 13 novembre 2007. Cette dernière a également été l'occasion de remettre des prix aux étudiants les plus méritants (meilleure moyenne, meilleur travail de diplôme, entre autres). Ces prix sont offerts par de nombreuses entreprises de l'Arc jurassien. Cet engagement particulier des milieux économiques montre bien l'importance que les entrepreneurs accordent à ce niveau de formation et témoigne de leur reconnaissance des compétences acquises par les professionnels nouvellement diplômés.

Les titres suivants ont été remis :

Nombre	Titre	hommes	femmes
7	Technicien-ne dipl. ES en automation	7	-
10	Technicien-ne dipl. ES en construction horlogère	6	4
9	Technicien-ne dipl. ES en électronique	9	-
12	Technicien-ne dipl. ES en exploitation et logistique	12	-
5	Technicien-ne dipl. ES en informatique	5	-
8	Technicien-ne dipl. ES en informatique et télécom.	8	-
3	Technicien-ne dipl. ES en mécanique	3	-
4	Technicien-ne dipl. ES en microtechnique	4	-
6	Technicien-ne dipl. ES en restauration/complication horlogère	5	1
10	Agent de maintenance avec brevet fédéral	10	-
16	Informaticien-ne de gestion dipl. ES	15	1
19	Technicien-ne en analyses biomédicales dipl. ES	4	15
11	Economiste d'entreprise dipl. ES	7	4
12	Technicien-ne dipl. ES conducteur de travaux	12	-
21	Educateur-trice de l'enfance dipl. ES	1	20
153	TOTAL	108	45

Structures de formation dans le canton de Neuchâtel

Le canton de Neuchâtel dispose de trois centres de formation professionnelle : CIFOM (Haut du canton), CPLN et CPMB (Bas du canton). Chacun de ces trois centres, dans ses domaines de compétences respectifs, offre des filières de formation ES. Depuis l'automne 2006, ces filières qui restent physiquement localisées dans les centres professionnels, se sont regroupées sous l'égide de l'Ecole Supérieure du canton de Neuchâtel (ESNE). Cette plate-forme, qui permet de coordonner le développement des cursus ES du canton, joue aussi le rôle de porteur d'image dans la communication. Les filières ES neuchâteloises se présentent ainsi efficacement lors de diverses manifestations : portes ouvertes, salons, etc.

Grâce à une organisation particulière des cours (regroupements des effectifs pour les formations apparentées, troncs communs, modules communs, etc.) l'ESNE peut offrir une grande diversité de formations tout en garantissant l'efficacité dans l'usage des ressources dont elle dispose. Le secteur public assume donc particulièrement bien son rôle de formation des cadres moyens qui sont nécessaires au développement des PME du canton de Neuchâtel et d'ailleurs.

Pour de plus amples renseignements :

Jacques-André Maire, chef du Service de formation professionnelle et des lycées, tél. 032 889 69 40 ;

Claude-Alain Vuille, Ecole supérieure du canton de Neuchâtel, président du comité directeur, tél. 032 717 41 00.

Neuchâtel, le 13 novembre 2007